

338

E 2200 Paris 1/317

*Le Président de la Confédération et Chef du Département politique, W. Hauser,
aux Légations de Suisse*

LC

Berne, 20 mars 1900

M. de Claparède nous écrit en date du 16 courant:

«Depuis le commencement de la guerre sud-africaine, il ne s'est produit en Autriche que bien peu de faits concernant cette guerre, qui auraient mérité d'être portés à votre connaissance. Le sentiment général des populations austro-



hongroises a été et est encore incontestablement en faveur des Boers, tandis que les sympathies du Souverain et de son Gouvernement se sont tournées dès l'origine vers l'Angleterre. Cette attitude du Gouvernement s'explique bien naturellement: d'abord par l'amitié traditionnelle qui existe entre l'Angleterre et l'Autriche, puis et surtout par cette conviction que l'on a ici, qu'une défaite de l'Angleterre aurait un déplacement de l'équilibre européen au profit de la Russie pour conséquence, ce que certes on ne désire nullement au Ballhausplatz, malgré les démonstrations d'amitié que l'on prodigue à la Russie. Enfin on croit, ou l'on se donne l'air de croire, en haut lieu que la politique des Boers leur a été dictée par un étroit égoïsme et que l'Angleterre en combattant en Afrique travaille au profit du monde entier. Dans l'un de ces «cercles» qui président les bals de Cour, l'Empereur s'adressant à l'Ambassadeur d'Angleterre a exprimé ce sentiment en ces termes: «Je fais les meilleurs vœux pour le succès des armes anglaises, non seulement parce qu'elles sont celles d'une nation amie, que j'admire, mais surtout parce que je sais qu'elles combattent pour le progrès et la civilisation.»

Néanmoins le Gouvernement I. und R. s'est à plusieurs reprises déclaré absolument neutre dans cette guerre sud-africaine, tout en donnant des preuves de son amitié, souvent partielle, en faveur de l'Angleterre: à partir du moment où les caricatures de journaux français ont soulevé en Angleterre l'indignation que vous savez, le Gouvernement a fait confisquer, condamner et détruire des produits similaires de la presse autrichienne et allemande, qui ne méritaient pas cet honneur (entr'autres: Varus, Varus, gib mir meine Maulesel wieder!) et qui probablement auraient passé inaperçus, si la presse anglaise et l'Ambassadeur d'Angleterre à Vienne ne s'étaient pas montrés si excessivement susceptibles à l'endroit des coups d'épingles de la presse continentale.

Mais le Gouvernement Impérial et Royal a fait plus que de faire détruire des images plus ou moins innocentes: il a fermé les yeux, alors que des particuliers et des fournisseurs attirés ont accepté de fournir à l'Angleterre des chevaux (3000), des armes, des objets d'équipement (2000 selles de cavalerie). Divers journaux ayant reproché au Gouvernement d'avoir enfreint aux règles de la neutralité, deux interpellations ont été adressées au Gouvernement au sein de la Chambre des Députés. La théorie que le Ministre des Affaires étrangères a développée dans sa réponse est que les principes de la neutralité obligent chaque Etat neutre à s'abstenir de favoriser l'un des belligérants par l'envoi de troupes, de subsides d'armes et de munitions, mais que ce principe n'implique en aucune façon pour l'Etat neutre l'obligation d'exercer une action sur les transactions commerciales de ses ressortissants; il lui serait d'ailleurs impossible d'exercer un contrôle sur les actes de ces derniers, pour aussi longtemps que leur animus adjuvandi n'est pas manifeste. Puis passant à l'examen des différents griefs formulés dans les interpellations, M. de Koerber a déclaré que les 3000 chevaux en question ont été fournis à l'Angleterre sans le concours de fonctionnaires ou d'établissements de l'Etat, par de simples maquignons, qui ont cherché à bénéficier d'une conjoncture commerciale favorable et qui, s'ils l'avaient pu, auraient fait les mêmes livraisons aux armées des Boers. Le Gouvernement ne pouvait non plus promulguer un décret d'exportation des chevaux; les principes de la neutralité ne l'y obligeaient nullement; il ne l'a du reste non plus fait lors de la

3 AVRIL 1900

741

dernière guerre entre la Grèce et la Turquie. Quant aux autres explications fournies par le Président du Conseil, elles aussi, paraissent correctes dans la forme: un maître sellier, fournisseur de l'Etat, aurait échangé de nouvelles selles, contre 2000 selles anciennes, qui se trouvaient dans les magasins de l'Etat: on ignorait absolument au Ministère de la Guerre ce que l'on a fait de ces selles (!). Une batterie d'artillerie à tir rapide a été fournie à des Anglais, mais «die gepflogenen Erhebungen haben ergeben», que ces canons ont été délivrés dans les docks d'un armateur génois, qui les destinait à l'armement d'un navire turc! (?)

Les explications du Président du Conseil n'auraient probablement pas supporté un examen quelque peu critique; mais au parlement autrichien toute discussion est interdite sur les réponses données par le Gouvernement à une interpellation, à moins toutefois que la Chambre n'ouvre, par un vote, le débat sur la question. Animée d'un patriotisme louable, la Chambre s'est refusée à permettre le débat, empêchant par là nombre de questions embarrassantes pour le Gouvernement, et toute comparaison entre l'attitude du Gouvernement Impérial et Royal et celle du Gouvernement de l'Empire allemand relative à l'observation de la neutralité.»